

## Compte rendu rapide du CA extraordinaire du 23 septembre 2020

Valant pour CA d'octobre

10h en terrasse

présents ; Thierry, Nadine, Nicole, Yves, Audrey, Héroïse, Isa, Anne, Laure

Suite à des interrogations (toujours les mêmes!) sur le fonctionnement de l'association, la charge de travail pour tous, appel à l'aide de certains(es), ce CA a été convoqué.

### **Les constats et questions en vrac :**

- tout ce qu'on fait est chouette et important
- c'est trop lourd pour bon nombre d'entre-nous et des fois pas rigolo du tout
- glissement des tâches demandées aux salariées qui ne peuvent pas tout faire
- importance de prendre en compte leurs souhaits : types de missions qui les intéressent
- pourquoi n'arrivons-nous pas à tenir, mettre en œuvre les décisions de ralentir la voilure ?
- souhait de se séparer du LIEU
- sentiment que tout repose sur trop peu de personnes : c'est dangereux pour l'asso
- chasse aux subs qui peut devenir un piège et inciter à de nouveaux projets
- embauche : + de salariés demande plus de tps de gestion des salariés, pb financier, fonds d'aide au salariat des structures d'éduc pop (FONJEP)
- attention de ne pas devenir des gestionnaires d'asso et perdre le sens militant de nos actions
- gouvernance des assos : l'AG décide des orientations politiques et le CA met en œuvre , donc peut décider de réduire les activités
- soutien et partenariat existant GT avec Rions (aide) sur lequel on peut s'appuyer
- solliciter les instits qui participent au parcours jeunesse pour aide sur cette action
- coût de la masse salariale par mois : 3400€

### **on décide (en vrac aussi) :**

- la saisie comptable se fera par ISA un autre lundi que celui des CA (la prochaine le jeudi 1er oct)
- ralentir : proposer à la commission évènements de discuter d'une année 2021 sans COMEDIA et moins d'évènements tous publics sur l'année
- on garde les actions à destinations des publics éloignés des propositions culturelles et artistiques : scolaires, médiations résidence d'auteur
- fin 2020 on aura plus de visibilité sur le prolongement ou pas de la résidence (RDV DRAC)
- Yves s'occupe de mettre en œuvre les modalités de séparation d'avec le LIEU
- Embauche d'Hélène à partir du 1er oct pour un mois sur un cdd et ensuite pour le remplacement d'Audrey de nov à mars 20h/mois
- Clarifier auprès des intervenants et cles les possibilités de rions en termes de « services » pour leurs activités